

Questions orales

[Traduction]

LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale ou au ministre des Affaires étrangères.

Hier, pour la première fois depuis sa création, il y a 44 ans, l'OTAN a lancé une offensive aérienne contre les positions au sol des Serbes bosniaques. Cette mesure fait suite à l'abattement récent d'un appareil serbe qui avait survolé une zone interdite au-dessus de la Bosnie.

Le ministre a-t-il été informé de ces attaques avant qu'elles n'aient été lancées. Dans l'affirmative, a-t-il approuvé les offensives aériennes de l'OTAN contre les positions serbes?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères): Monsieur le Président, nous avons effectivement été informés de ce qui se passait. Comme vous le savez, nous avons du personnel militaire qui participe de très près aux opérations et ce qui a été fait l'a été conformément aux résolutions des Nations Unies.

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, nombre de Canadiens craignent que la situation en Bosnie ne dégénère et que nos soldats ne deviennent trop vulnérables en raison d'ordres restrictifs ou d'équipement insuffisant.

Le ministre peut-il garantir à la Chambre que les soldats canadiens en Bosnie sont dûment autorisés à se défendre au cas où la situation se détériorerait et qu'ils sont prêts et équipés pour cela?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères): Monsieur le Président, notre objectif est tout à fait clair. Nous ne voulons pas une intensification de la guerre. C'est pourquoi nous poursuivons attentivement nos efforts afin de persuader les parties de prendre part au processus de paix.

● (1455)

Nous avons trouvé beaucoup d'encouragement dans les initiatives prises récemment par les Américains et les Russes qui ont réussi à persuader certaines des parties de se joindre à la table de négociations. Ces efforts ont abouti à la signature, à Washington, d'un accord historique très important entre Croates et Musulmans.

Malheureusement, les Serbes bosniaques n'ont pas encore accepté de participer au processus de paix. Nous espérons qu'ils finiront par en venir à l'unique solution qui est de faire la paix et de participer à l'effort de paix avec les autres parties.

* * *

LES PÊCHES

M. Derek Wells (South Shore): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

On signale encore que des navires espagnols et portugais capturent de la petite morue à l'extérieur de la limite de 200 milles aux extrémités des Grands Bancs.

Le ministre peut-il dire à la Chambre ce que le gouvernement fait pour mettre fin à cette activité?

L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

À propos des récents signalements de navires espagnols et portugais qui pêchent du petit poisson hors de la zone de 200 milles, 13 sommations ont été émises cette année. La plupart d'entre elles avaient trait à la prise de petit poisson au Bonnet Flamand. Comme le député le sait, il s'agit d'une zone où le Canada ne contrôle pas les activités liées à la pêche.

Quoi qu'il en soit, ces prises de petit poisson sont contraires aux règles de conservation que nous nous sommes imposées, ainsi qu'aux règles adoptées par la NAFO à cet égard.

Ce matin, je me suis entretenu avec le commissaire européen des Pêches et j'ai porté l'affaire à son attention. Il m'a donné l'assurance que les États membres de l'Union européenne poursuivraient et pénaliseraient ceux qui pratiquent ce type d'activité illégale.

* * *

[Français]

LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ

M. Michel Daviault (Ahuntsic): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Alors que le Budget fédéral crée du chômage et s'attaque aux chômeurs, tous les groupes communautaires sont très inquiets d'apprendre que dans la plupart des régions, il n'y aura pas de nouveaux programmes de développement de l'employabilité, les PDE, car il n'y aurait plus d'argent.

Le ministre peut-il confirmer que s'il n'y a pas de nouvel argent pour les PDE réguliers, c'est qu'il a décidé de se garder une marge de manœuvre discrétionnaire estimée à 40 millions pour le Québec seulement?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, plus tôt au cours de la période de questions, les collègues du député insistaient pour que nous accordions plus d'aide aux jeunes afin qu'ils puissent être davantage en mesure d'intégrer le marché du travail. De toute évidence, nous devons chercher des moyens d'orienter nos dépenses vers ceux qui sont le plus dans le besoin.

Nous n'avons pris aucune décision définitive au sujet de ces affectations. Toutefois, je tiens à assurer au député que nous examinons très attentivement les évaluations de programmes qui fonctionnent ou non et que nous utiliserons les très rares ressources dont nous disposons pour cibler les gens du Québec et d'ailleurs au Canada qui ont le plus besoin d'une aide directe du gouvernement pour retourner au travail.